Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 24 janvier 2022, par conférence téléphonique, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021, à compter de 16 h 00 sous la présidence de madame Chantal Thibault, mairesse, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Noël Beaulé
Luc Richard
Jean-François Baril

Messieurs les conseillers Maurice Mercier, Yvon Charette et Robert Paquin sont absents.

Madame Sylvie Marleau, adjointe administrative, est présente.

2022-01-18 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2022-01-19 **Réintégration de l'employée portant le numéro de matricule 000000532**

ATTENDU la résolution 2021-09-254 adoptée par le Conseil municipal le 29 septembre 2021 destituant l'employée numéro 000000532;

ATTENDU les recours entrepris par l'employée suivant sa destitution;

ATTENDU QU'une entente est intervenue entre les parties afin de mettre fin à tout litige découlant de la destitution de l'employée;

ATTENDU QUE l'entente prévoit la réintégration de l'employée dans ses fonctions en date du 24 janvier 2022;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Baril et unanimement résolu :

D'ENTÉRINER la transaction quittance intervenue entre les parties;

D'AUTORISER la mairesse à signer tout document y afférent;

DE MANDATER la mairesse aux fins d'assurer l'application de la transaction quittance;

D'AUTORISER le versement à l'employée de la somme convenue à la transaction quittance;

DE RÉINTÉGRER l'employée dans ses fonctions aux conditions prévues au contrat de travail négocié entre les parties;

D'AUTORISER la mairesse à signer le contrat de travail de l'employée;

DE RESCINDER la résolution 2021-09-254.

Adoptée

2022-01-20 **<u>Levée</u>**

À 16h04, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Sylvie Marleau
Adjointe administrative

_____
Chantal Thibault
Mairesse